

Réunion Commission Alpine du 05/05/2017

Membres présents : Philippe DELOR, Lionel CUSSET, Daniel GARDETTE, Olivier RIVIERE, Patrick BOUCHALOIS, Pierre DEMAY, Philippe MATHIEU, Jean-Michel GUITTER, Catherine CHAUVEL. Laurent CARSAC, Véronique BARTHELEMY, Mathias PETIT

Invités : Vincent ESPITALIER (Entraîneur du Comité d'Auvergne). Frédéric ECHAVIDRE CTS, Pierre MOUTON (Entraîneur Besse), Laurent BERGOUNE (Entraîneur Aubière), Stéphane FRIAUD (Entraîneur Mont Dore),

Pour la représentation du BTR : Daniel LALLOZ

Excusés : Olivier JOUVE, Lionel PLARD, Frank BUTTEZ, Pierre MOREAU (président du Comité), Jean-Jacques BELMOND, François BARNERIAS, Laurent COUDUN, Éric CHASTANET

Absents : Guy TONDEUR (trésorier du Comité), Philippe DEAT, Patrick PELAT,

Objet : Constitution des effectifs des groupes appelés en programme comité sur la saison 2017/2018 débutant le 1^{er} juin 2017.

Début de séance à 18h15

Le PV du 20 MARS 2017 n'ayant fait l'objet d'aucun retour mail pour correction et n'en appelant pas au présent, il est adopté à l'unanimité.

Le président de la commission Alpine remercie les présents et particulièrement les entraîneurs de clubs qui ont répondu à l'invitation.

Première partie de réunion

Bilan de saison

Le temps de ski comité proposé a été conforme au temps de ski programmé.

➤ Vincent ESPITALIER apporte pour les jeunes les éléments suivants :

Après une saison d'été-automne porteuse en termes de volume de ski et de contenu, la première Coupe de France citadine de l'hiver (début décembre) a vu de bons résultats de la part de nos jeunes auvergnats. Cependant, le manque de neige sur le massif à Noël et même tout au long de la saison n'a pas pu permettre de maintenir le niveau et les résultats au niveau souhaité. Nous avons quand même fait les déplacements sur toutes les CFC pour les catégories U14 et U16, ce qui a permis à nos jeunes de prendre le départ de 11 courses nationales. Pour ceux qui avaient fait au moins une fois dans les 5 premiers à une CFC, un déplacement supplémentaire a été fait au Critérium International du Jeune Citadin, où les conditions météo ne nous ont pas permis de respecter le programme initial de courses mais de voir de belles confrontations et d'obtenir quelques résultats intéressants, au vu de la saison compliquée. Pour les U10 et U12, deux déplacements ont été proposés durant l'hiver à l'Alpe d'Huez Cup et à la JB cup (Valloire). Pour le premier, les conditions étaient vraiment extrêmes et pour le second, elles étaient parfaites. Ces 2 compétitions ont surtout permis à nos jeunes de faire leurs premières confrontations avec des jeunes d'autres massifs et ainsi de voir quel pouvait être le chemin à parcourir pour se mesurer aux meilleurs de leurs années d'âge. Le déplacement aux Coqs d'Or pour les U12 et U14 et aux Ben'J a permis aux jeunes concernés de faire le même constat que précédemment pour les U10-U12.

De ce fait, au vu des conditions d'enneigement compliquées que nous avons eu sur le massif cet hiver, je pense qu'il est nécessaire de proposer à nouveau un gros volume de ski d'été à nos jeunes afin de leur permettre de progresser techniquement durant cette période. Je pense également essayer d'utiliser plus les vacances d'été pour le ski afin de limiter le nombre de jours d'absences à l'école qui a été important durant l'automne, même si je ne peux que saluer le sérieux et la rigueur des jeunes sur le rattrapage des cours et le temps de devoirs mis en place chaque soir lors des stages.

Des stages de ski durant les vacances de Noël peuvent être à prévoir en cas de manque d'enneigement sur le massif.

Les regroupements durant l'hiver restent intéressants si faits sur le massif ou à prévoir la veille des CFC sur le site de ces compétitions (départ avancé d'un jour pour s'entraîner sur le site de la compétition en coordination avec d'autres comités par exemple)

Enfin les CFC restent un très bon outil de confrontation pour nos jeunes, mais aussi une bonne opportunité de leur proposer des courses de qualité avec un niveau de plus en plus relevé.

L'entraîneur du comité propose une re-distribution des effectifs en deux groupes de sélection comité et précise que le coût moyen journée d'entraînement au comité a été de 110 €.

- Philippe MATHIEU pour les FIS apporte les éléments suivant :

Nombre de départ pour les titulaires de licence FIS Auvergne

	DH	SG	SC	GS	SL	DEPARTS
AUJAMES T.		190,16	301,71	116,22	121,53	0
BARTHELEMY R.	101,70	107,78	147,84	71,05	69,31	46
DELOR E.	38,61	46,08	69,80	42,79	60,57	41
DURANDO P.				131,43	145,73	25
ESPOSITO N.	354,59	356,85	658,20	27,28	21,48	57
FOURNET-FAYARD L.				157,56	130,51	0
IVES F.						0
MERLE T.						0
PETIT M.				108,54	99,02	19
SALERNO H.	381,51	97,54	102,06	39,03	30,84	22
SALLES P.		169,53		69,25	81,12	36
VALLON E.	151,61	94,20		62,15	84,36	47

Il apparait que : Tom AUJAMES, Pierre DURANDO, Lisa FOURNET FAYARD sont hors Critère et que Frédéric IVES et Thibaud MERLE, sont non classés à l'issue de deux saisons de détention de licence FIS.

Les demandes de renouvellements de licences FIS pour l'ensemble des détenteurs actuels seront acceptées. Mais il est signalé, que dans la situation non critères de ces jeunes, une demande initiale de prise de licence FIS serait refusée.

- Philippe DELOR apporte les éléments suivants pour les Elites :

Lors de leurs blessures, mettant une fin prématurée à leur saison, Emilien DELOR était 6ème Français du Classement (disciplines de Vitesse) Ski Chrono National Tour et Hugo SALERNO était 13ème Français du Classement (disciplines techniques) Ski Chrono National Tour.

Ninon ESPOSITO termine quant à elle 4^{ème} du classement final du Ski Chrono National Tour 2017.

De plus, ces résultats vont avoir des conséquences sur les places quotas attribuées à l'Auvergne par la DTN lors des **départ FIS en circuit Elite**. De deux places attribuées lors de notre sortie du GIRSA en quota de base, si nous avons débuté la saison 2017 avec l'octroi de 3 places. Nous devrions récupérer un quota supplémentaire.

QUOTA FIS 2016-17			Feuille de calcul			
	Nbre de places si 15 étrangers+15 FFS	Pourcentage par comité	Nbre de coureurs inscrits	Pourcentage par comité	Nbre de coureurs de référence	Pourcentage de référence
			0			
AP	7	7,20%	0	0,00%	7	7,20%
AU	3	2,75%	0	0,00%	3	2,75%
CA	3	3,31%	0	0,00%	3	3,31%
CO	1	1,10%	0	0,00%	1	1,10%
DA	7	7,42%	0	0,00%	7	7,42%
MB	25	24,42%	0	0,00%	25	24,42%
MJ	2	1,70%	0	0,00%	2	1,70%
MV	2	2,09%	0	0,00%	2	2,09%
PE	3	2,75%	0	0,00%	3	2,75%
PO	1	1,33%	0	0,00%	1	1,33%
SA	44	43,60%	0	0,00%	44	43,60%
GIRSA	2	1,61%	0	0,00%	2	1,61%
CIT	1	0,72%	0	0,00%	1	0,72%
Total CR	101	100,00%	137	100,00%	101	100,00%
Etrangers	15		0			
FFS	15		0			
Places fixes						
Club Org	2		2			
CR Org	1		1			
WC FFS	6					
TOTAL	140		140			

L'Auvergne cinquième comité en place quota, le restera malgré l'octroi d'un quota supplémentaire, mais il faut aussi savoir que nous aurons plus de quota que de compétiteurs.

Intervention de Laurent CARSAC qui tient à préciser que « le haut niveau ne se décrète pas ».

Le président de la commission Alpine lui répond, qu'il a certainement raison, mais que « lorsque que l'on a le niveau pour y accéder on se doit d'aller y jouer la partie ».

Concernant les quotas attribués à l'Auvergne en NJR par la DTN en début de saison, portés à 4 pour 2017, il faut s'attendre à une perte de quota liée à l'absence de résultats des U18.

QUOTA FIS NJR 2016-17			Feuille de calcul			
	<i>Nbre de places si 25 étrangers</i>	<i>Pourcentage par comité</i>	Nbre de coureurs inscrits	Pourcentage par comité	<i>Nbre de coureurs de référence</i>	<i>Pourcentage de référence</i>
	112		0			
AP	8	7,45%	0	0,00%	8	7,45%
AU	4	3,19%	0	0,00%	4	3,19%
CA	2	2,13%	0	0,00%	2	2,13%
CO	1	1,06%	0	0,00%	1	1,06%
DA	7	6,38%	0	0,00%	7	6,38%
MB	29	25,53%	0	0,00%	29	25,53%
MJ	5	4,26%	0	0,00%	5	4,26%
MV	1	1,06%	0	0,00%	1	1,06%
PE	4	3,19%	0	0,00%	4	3,19%
PO	1	1,06%	0	0,00%	1	1,06%
SA	48	42,55%	0	0,00%	48	42,55%
GIRSA	1	1,06%	0	0,00%	1	1,06%
CIT	1	1,06%	0	0,00%	1	1,06%
Total CR	112	100,00%	137	100,00%	112	100,00%
Etrangers	25		0			
Places fixes						
Club Org	2		2			
CR Org	1		1			
TOTAL	140		140			

- Frédéric ECHAVITRE - CTS souligne que les résultats obtenus par les compétiteurs FIS actuels, dont la plupart n'ont pas été formés par le Comité d'Auvergne, aménagent l'accès au quota FIS pour les compétiteurs Auvergnats ce qui est une excellente chose pour les générations futures, mais que ces résultats ne doivent pas occulter la nécessité et la difficulté à construire chez nous et à partir de chez nous, les générations Auvergnates à venir.
- Philippe MATHIEU Attire l'attention sur le fait que des licences sont délivrées alors que les coureurs ne participent peu ou pas aux courses. Le coût de la licence est à la charge des clubs. Par ailleurs, l'appel pour délivrance de licence 2018 a été fait auprès des responsables de clubs. A cette heure seul deux clubs ont répondu.

Bilan déplacement club

Daniel GARDETTE précise que le déplacement auvergnat sur les courses de Val d'Isère s'est très bien passé et souligne le remarquable comportement des jeunes ayant fait le déplacement.

Il est unanime pour les représentants de clubs ayant fait le déplacement que ce type de sortie est à reconduire. Il est souligné l'opportunité équivalente qui est offerte lors du Critérium de la première neige, en début de saison. Opportunité qui doit être exploitée, représentant une sortie à coût réduit par l'attractivité des prix pratiqués pour les forfaits à cette occasion.

Jean Michel GUITTER, revient sur l'autre déplacement de fin de saison qu'a représenté la participation Auvergnate à la JB Grange du Valloire. « Nos enfants ont un retard évident dans l'approche de la compétition, leur investissement, leur rigueur et envie de compétitivité. Nous souffrons là d'une défaillance culturelle d'approche de la compétition, et cela dès le plus jeune âge »

Question avait été posée par le président du ski Club d'Aubières concernant une éventualité de participation financière de la commission alpine aux déplacements clubs et les droits d'inscription acquittés pour leurs compétiteurs aux courses du RCF.

Philippe DELOR porte à connaissance de chacun que pour l'annulation de la Finale de la Coupe de la Fédération sur l'Alpe d'Huez le 8 et 9 avril 2017, tous les clubs n'ayant pas joué le jeu, la commission a dû abandonner 500 euros d'acompte hôtelier.

Lionel CUSSET propose que les clubs ayant participé au déplacement de Val d'Isère, adressent copie de leurs factures d'inscriptions à la commission alpine. Qu'à ce total soit retranché les 500 euros perdus sur la réservation Hôtelière de l'Alpe d'Huez et que seraient remboursés directement aux clubs les frais engagés. Proposition retenue !

Budget prévisionnel

Véronique Barthélémy et Catherine Aujames, interviennent pour dénoncer l'absence de budget prévisionnel au sein de la commission Alpine. Un débat s'instaure et le président de la commission alpine précise que s'il n'y a pas eu de budget provisionnel au sens strict du terme il y a toujours eu des prévisions; d'autre part les produits ou recettes ne sont pas toujours connus et bien sûr les charges ou dépenses sont dépendantes d'un tas de facteurs : météo (neige ou absence de neige sur le massif, qualifications aux courses nationales...).

Le président de la commission Alpine, Philippe DELOR précise que depuis le début de sa gestion de la commission, les programmes ont toujours été tenus et financés. Que le bilan annuel de chaque saison depuis 11 ans a montré qu'il n'avait jamais été dépensé un centime d'euro de plus que ce qui lui été alloué et qu'il ne s'est jamais évaporé le moindre euro de son budget pour « fins cachées »; que lorsqu'il avait 29000€ il a fait avec 29000€, puis s'est adapté avec seulement 27000€, puis 22000€, puis 19000€ et maintenant 17000€.

Le CTS fait part de sa pratique sur le sujet concernant le secteur Nordique, où les grands postes sont répertoriés et budgétés, sachant que l'adaptabilité liée aux contraintes de nos sports climatiques entraîne beaucoup d'ajustements.

Philippe DELOR souligne que « s'il ne fait pas de prévisionnel, il consacre beaucoup de temps à faire des prévisions »; il expose les simulations suivantes, en prenant un stage à 375€ d'appel financier aux familles pour cinq jours avec 13 jeunes et un coût de stage de 518€/ personne. Une prise en charge de 14% par le comité, soit 72,52€

Soit un déficit par famille de : $518 - 72,52 = 510,48€$ soit $510,48 - 375$ soit - **135,48€**

Plus **942,76€** part comité (13 fois 19%) et **442€** d'honoraires à reporter

Même stage

Pour le même appel stage à 375€ et pour 5 jours avec 5 jeunes. Il y aura à retrancher le 2^{ème} véhicule nécessaire dans le cas du stage précédent et ses frais, plus ceux des accompagnants : 843,40€ : Coût du stage 453,12€ / personnes. Une prise en charge de 14% par le comité, soit 63,42€.

Soit un trop perçu par famille de $453,12 - 63,42 = 389,70€$ soit - **14,70€**

Avec **317,10€** part comité (5 fois 14%) et **50€** de déficit d'honoraires,

Investissement comité ST1 **942,76€** famille 510,48€

Investissement comité ST2 **317,10€** famille 73,50€

Bilan action tenues sur la saison 2016 2017

.sept	stage les deux Alpes du 20 au 25 juin
.sept	stage les deux Alpes du 26 au 1er juillet
huit	stage les deux Alpes du 10 au 15 juillet
SIX	Stage physique La Bourboule du 16 au 19 aout
trois	stage les deux Alpes du 22 au 26 aout
.sept	Stage Physique la Bourboule du 28 au 31 aout
huit	Stage INTERTUX Autriche du 23 septembre au 02 octobre
.sept	stage Tignes du 04 au 09 octobre
SIX	stage Tignes du 19 au 22 octobre
TROIS	stage tignes du 24 au 28 octobre
SIX	stage Tignes du 31 octobre au 04 novembre
SIX	Stage Tignes du 09 au 12 novembre
QUATRE	Stage Tignes du 14 au 18 novembre
SIX	Stage Tignes du 21 au 25 novembre
HUIT	Stage Tignes du 30 novembre au 03 décembre
SIX	Stage du 05 au 09 décembre Tignes
sept	CFC les ARCS 07 et 08 janvier
sept	CFC les ARCS 07 et 08 janvier
sept	CFC les ARCS 07 et 08 janvier
ONZE	grand prix Alpes d'Huez du 13 au 15 janvier
CINQ	CFC Orcières les 27-28-29 janvier
	Stage besse les 25 - 26 janvier
CINQ	CFC Saint Gervais les 11-12 mars
UN	ben'js 12 au 17 mars 2017
Trente trois	Déplacement TOY POUCE les 31 mars 1et 2 avril
QUATRE	citizen du 23 au 26 mars
huit	JB CUP 8 et 9 avril 2017

Le CTS demande quel est le montant des honoraires versé pour l'ensemble des actions menées sur la saison par l'entraîneur comité : **17100€** (La réponse figure au présent PV mais n'avait pu être donnée de mémoire, lors de tenue de la réunion, par le président de la commission Alpine).

Les données suivantes sont additives au présent PV pour information des membres de la commission Alpine et di CTS, n'ayant été données lors de la réunion.

Pour l'ensemble de ses actions programme comité à l'attention des jeunes

Part de financement parental pour stages : **49615€**

Part de financement parental pour honoraires : **18220€**

Part de financement parental pour déplacements courses : **7810€**

Deuxième partie de réunion

La parole est donnée aux entraîneurs de clubs concernant les maintiens et entrées en programme comité.

Difficile de s'appuyer sur les courses régionales, vu que les conditions d'enneigement les ont toutes faites annulées. Les courses réalisées sur le Mont Dore en extrême fin de saison et les observations sur les participations de courses sur le massif alpin amènent la commission à se prononcer pour un maintien de l'ensemble des effectifs.

Les jeunes ayant décliné leur sélection en début de saison dernière et les jeunes ayant démontré des aptitudes au cours des séances d'entraînements au sein de leurs clubs respectifs seront proposés par leur club à l'entraîneur du comité pour sélection. Le temps de ski de cet été doit servir à confirmer l'à-propos des sélections pour les entrants.

Les modes de gestion de la commission alpine sont conservés avec le maintien du système actuel de versements initiaux d'honoraires pour valider l'engagement des parents et de l'athlète et appel provisionnel des variables que sont les frais de stage.

Création d'une liste de réserves*, afin de proposer ponctuellement l'accompagnement à certains stages aux choix de l'entraîneur du comité.

Un groupe relève U10 réduit viendra s'ajouter aux groupes U12. (préparation physique et stages sur le massif durant la saison hivernale)

Ainsi sont reconduits :

Pour le MONT DORE : FRIAUD Julie (U12), BERGHEAUD Gaspard (U12), ROGUE Tiana (U14), COHADON Manon (U16).

Pour le LIORAN : MANHES violette (U12), PLARD Juliette (U12), GARDETTE Emile (U12), PLARD Mathilde (U14), MOUREY Flore (U14), MOPPERT Malik (U14), LEYBROS Chloé (U16), COLLIN Scott (U16), PETIT Erwan (U16).

Pour BESSE : HAMMACHE Camil (U12), BAYLE Alexis (U12), GOUTTEBARGE Stanislas (U12) JACLARD Marceau (U10)

Pour CHASTREIX : RIVIERE Gaspar (U14)

Pour AUBIERE : BARDON Emma (U14), PAILLARD Louis (U14)

Sont proposés à l'intégration :

Pour le MONT DORE : ROGUE Bastien (U10), AUBERT Louis (U10), LANGROGNAT Jean (U14)
AURIACOMBE Antoine (U14), GUY Damien (U14)

Pour le LIORAN : VAURS Justin (U12),

Pour RIOM ES MONTAGNES : ZAMPARUTTI Elena (U14)

Pour BESSE : CHANTELOT Arthur (U12), GATIGNOL Corentin (U14)

Pour CHASTREIX: MANHES Léon (U14)

Aspect financier

Pour la saison 2017/2018, les appels financiers d'engagement seront identiques à ceux de la saison 2016/2017

Les engagements d'honoraires seront pour tous, identiques selon le programme de leur catégorie d'âge. Les enfants qui ne souhaitent pas faire la totalité du programme de la catégorie d'âge, devront s'être identifié comme tels, au moment de leur engagement et constitueront la liste de réserve*.

Elaboration du calendrier de course régional 2016/2017.

Philippe DELOR précise que la saison prochaine nous aurons un codex par catégorie d'âge. Ce qui va entraîner un gel des points par catégorie sur le massif, le brassage des catégories étant jusque-là le moyen utilisé pour faire évoluer les pénalités. Il faudra intégrer que si nous voulons donner de l'oxygène à nos pénalités il faudra intégrer dans le calendrier régional des plages libres pour que les compétiteurs participent à des courses extérieures au massif, sur les massifs alpin ou Pyrénéen.

La gestion du Calendrier régional est confiée à Jean Michel GUITTER qui en est volontaire. Il sera rejoint par une équipe qu'il lui appartient de constituer accompagné dans la mesure du possible d'un entraîneur de chaque club. Il incombera à ce groupe de travail de réaliser un cahier des charges pour les courses autour d'impératifs techniques uniquement articulés sur les impératifs des échéances nationales.

Le calendrier régional doit être produit pour le 15 septembre 2017 pour soumission et approbation de la commission Alpine. Il ne sera qu'ensuite transmis au BTR pour traitement réglementaire relevant à ses compétences et mise en ligne pour officialisation FFS.

Procédure de report de course

Le président du Comité Pierre MOREAU, lors de la tenue du comité Directeur du 03 mai 2017, soutenu dans ses dires par le BTR ici présent Daniel LALLOZ a remis en cause la procédure de report de courses mise en place sur la saison écoulée, procédure qui aurait eu comme conséquence l'annulation de courses qui auraient pu se tenir sans cette procédure; démonstration a été faite de l'infondé de leurs affirmations.

En conséquence, la procédure consistant à consulter par mail l'ensemble des membres de la commission Alpine avant report d'une course, ayant pour motif soit son infaisabilité, soit la nécessité de son report sera maintenue pour les saisons à venir.

Décision unanime et aucun commentaire du BTR.

Les consultations de la saison passée n'ont généré aucun retard de timing dans les décisions à prendre et ont été très respectueuses des compétences de chacun ; l'entraîneur du comité a décliné l'idée présentée par le CST faisant de lui le seul interlocuteur à consulter pour décision de reprise.

Réunion d'information des parents

Il est retenu la date du vendredi 2 juin 2017 pour la tenue de la réunion d'information et de présentation des programmes par catégorie des groupes comité, tant pour les entrants que pour les reconduits. Cette dernière se tiendra en fin de journée sur Clermont Ferrand et sera conduite par l'entraîneur du comité, le CTS et le président de la commission Alpine.

Engagements

1/ Les membres de la commission, les responsables de club et les entraîneurs recevront :

- La liste, des stages comité programmés sur l'été e l'automne
- La liste, des athlètes appelés en sélection 2017/2018
- La liste, des athlètes s'étant engagés dans le programme comité 2017/2018

La gestion et le suivi des actions d'été est du ressort de l'entraîneur du comité, Vincent ESPITALIER.

2/ A réception du calendrier régional produit par le groupe de travail animé par Jean Michel GUITTER, ce dernier sera adressé à l'ensemble des membres de la commission Alpine.

3/ Prochaine réunion de la commission alpine dans la deuxième quinzaine de septembre.

Levée de séance à 21h45.